

**L'économie solidaire :  
une véritable alternative au libéralisme ?**

**DACHEUX Eric et GOUJON Daniel**

**Maîtres de conférences à l'Université Jean Monnet  
Institut Universitaire de Technologie de Roanne (France)  
GRIL (Groupe de Recherche sur les Initiatives Locales)**

En France, depuis mars 2000, il existe un “ secrétariat d'Etat à l'économie solidaire ”. Cette reconnaissance institutionnelle masque mal le flou relatif à la notion même d'économie solidaire. En effet, cette appellation recouvre de multiples acceptions (Dacheux, Goujon, 2000) et au moins trois réalités différentes :

- Des activités économiques. Elles recouvrent deux axes principaux. D'un côté, les échanges Nord-Sud au travers de la notion de “ commerce équitable ” (), de l'autre des activités locales centrées sur les services relationnels de proximité (aides aux personnes âgées, crèches parentales, travaux domestiques, etc.), qui sont souvent, confondues avec les activités d'insertion par l'économique.

- L'épargne solidaire. Il s'agit de collecte de fonds au profit des activités solidaires. Ces placements peuvent s'effectuer dans des banques offrant des produits éthiques, dans des fonds communs de placement ayant une destination spécifique (Génération Banlieue () par exemple) ou dans des organisations drainant l'épargne locale vers des activités citoyennes au niveau territorial (CIGALE ).

- Une philosophie politique. Il s'agit de s'opposer aux conséquences de l'ultra-libéralisme en renversant les rapports entre économie et société. En d'autres termes, il s'agit de mettre l'économie au service de l'homme en développant une démocratie économique faisant de chacun des acteurs responsables du destin collectif.

On le voit, le concept d'économie solidaire renvoie à une réalité multiforme et hétérogène difficile à saisir de manière abstraite. D'ailleurs l'une des forces de ce type d'activité est de s'ancrer dans l'action concrète. C'est pourquoi, nous allons, dans une première partie, présenter une initiative solidaire le Pôle d'initiatives citoyennes de Roanne, avant de dresser un inventaire

non exhaustif des limites de l'économie solidaire.

## I – LE POLE D'INITIATIVES CITOYENNES DU PAY ROANNAIS

Issu de l'expérience concrète des pôles d'économie solidaire, le Pôle d'initiatives citoyennes du pays Roannais que nous appellerons désormais par son acronyme (PIC), n'est ni une action ponctuelle d'une organisation spécifique ni une nouvelle institution. C'est une démarche sociale, politique et économique réunissant des responsables associatifs, des élus, des chercheurs, des représentants du monde économique. Pour le dire autrement, le PIC n'est pas un projet normé, mais une dynamique participative de développement territorial qui se construit peu à peu grâce au travail mené par un comité de réflexion. Ce dernier est un collectif informel rassemblant des chercheurs, des citoyens, des représentants de chambres consulaires et des membres d'associations travaillant dans le domaine caritatif, culturel, sanitaire et social ou de l'insertion par l'économique. Ces différents acteurs se sont rencontrés à la suite d'un Forum des initiatives solidaires afin de donner un prolongement à cette action de mutualisation (). Après avoir écouté et interrogé un élu à l'origine du pôle de Châlon, des chargés de mission des pôles de Dijon et du Val d'Allier et un représentant du Réseau pour une économie alternative et solidaire, ces citoyens ont décidé de former un Comité de réflexion qui, tout d'abord, fut essentiellement constitué des personnes déjà impliquées dans le comité de pilotage de la précédente manifestation ayant trait à l'économie solidaire (), mais qui s'est peu à peu élargi en intégrant notamment des acteurs issus du monde politique et économique. Deux points permettent de décrire ce collectif informel :

**a) La Composition** : le Comité comprend trente personnes qui sont venues au moins deux fois participer aux réunions, dans les douze derniers mois. Toutefois, ce comité se centre autour d'un noyau dur d'une dizaine de personnes comprenant : un représentant des chambres consulaires, un élu régional, un représentant du Conseil général, un adjoint au maire, un représentant de la régie de quartier, deux dirigeants d'entreprise d'insertion, quatre responsables associatifs, et deux citoyens membres d'une cigale ().

**b) Le fonctionnement** : Le Comité de réflexion se réunissait environ une fois par mois. Les décisions se prennent, en théorie, à la majorité simple, mais toutes les décisions importantes

furent adoptées à l'unanimité. Un compte-rendu invitation était envoyé à toutes les personnes ayant participé au moins une fois à ce Comité ainsi qu'à tous les acteurs identifiés par ce Comité comme devant être tenues informées de la démarche.

## **A) LES ACTEURS PRINCIPAUX DU PIC**

Le concept de "Pôle des initiatives citoyennes" ne surgit pas du néant, il est le fruit d'une large mobilisation du pays Roannais et a bénéficié du travail du Comité de réflexion que nous venons de présenter et d'un groupe de recherche baptisé Gril. Il est actuellement porté par une association, EPICEAS, qui prend en charge la phase opérationnelle du PIC.

### 1) LE GROUPE DE RECHERCHE SUR LES INITIATIVES LOCALES

Le Groupe de Recherches sur les Initiatives Locales est un organe conventionné par l'Institut Universitaire de Technologie de Roanne et l'Université sans distance du Roannais. Il est composé de 8 chercheurs provenant d'horizons divers (économie, communication, informatique, management, etc.) qui, en plus de leur activité de recherche principale, mettent en oeuvre, au niveau local, des programmes de recherche/action dédiés aux initiatives solidaires. Ce groupe de recherches est donc une structure souple et ouverte permettant de s'affranchir des carcans disciplinaires et administratifs afin de comprendre et de participer au développement du territoire dans lequel les chercheurs vivent.

### 2) EPICEAS

L'association "Entente pour des initiatives citoyennes et d'économie alternative et solidaire" est la suite directe du Comité de réflexion. En effet, en février 2000, après plus de 18 mois de maturation, le comité de réflexion a décidé d'organiser une assemblée générale extraordinaire d'une association au nom provisoire d' EPICEAS qui serait ouverte à tous les citoyens adhérents à une charte collective (cf. annexe I) et qui serait chargée de faire naître le PIC en continuant à mobiliser le territoire et en gérant les éventuelles subventions (notamment celles inscrites dans le contrat de ville). L'assemblée constitutive d'EPICEAS a été annoncée

dans la presse et s'est déroulée le 4 mai 2000. Un CA de 7 personnes a été élu reflétant la diversité des âges (de 30 à 60 ans) et des idées politiques (deux membres sont proches du PS, un est adhérent de l'UDF). EPICEAS a pour but de "développer l'économie solidaire en pays roannais, notamment par la mise en place d'un pôle d'initiatives citoyennes". A l'heure actuelle, elle recherche des cofinancements et peaufine le profil des chargés de mission qui animeront le PIC dès que les problèmes de locaux et de subvention seront réglés.

## **B) - LE PIC : UN PROJET PRET A RENTRER EN PHASE OPERATIONNEL**

Le PIC du pays Roannais, qui pour l'instant n'est qu'un projet d'intérêt général, porté par un collectif, se veut une démarche participative de développement territorial ascendant. Au delà de cette qualification, le travail conjoint du Gril et du comité de réflexion a permis de fixer un cadre d'action et de sensibiliser un territoire. En résumé, le PIC a été l'occasion pour des acteurs locaux de définir collectivement un projet solidaire de développement local (). Ce projet s'articule autour d'un cadre d'action et d'un certain nombre d'activités.

### 1) DETERMINATION D'UN CADRE D'ACTION

Après plusieurs réunions, les membres du Comité de réflexion ont fixé à l'unanimité le cadre d'action suivant :

a) **Territoire d'action** : Le pôle a vocation à initier une dynamique participative dans l'ensemble du Pays Roannais. Cependant, afin d'éviter la dispersion, le Pôle, dans un premier temps, se centrera sur les communes du district de Roanne en sensibilisant à son action les communautés de commune de l'arrondissement de Roanne.

b) **Public visé.** Le pôle accueillera tous les porteurs de projets qui concourent au développement du pays Roannais, quels que soient leurs statuts (salariés, chômeurs, etc.) ou leur lieu de résidence.

c) **Domaines d'activité.** Le pôle est une démarche ascendante qui vise à l'émergence de tous types de projets (économiques, mais aussi sociaux et culturels). Il ne s'agit ni de se cantonner à l'accueil de personnes en difficulté ni de concurrencer les structures existantes, mais de créer de nouvelles activités en complémentarité et en partenariat avec les initiatives existantes.

d) **Temporalité.** Vu la nécessité d'établir des liens de confiance avec des citoyens parfois

désabusés, il semble nécessaire que le pôle bénéficie de trois ans pour faire la preuve de son apport au développement local (bien entendu, chaque année un bilan annuel évaluera et réorientera son action).

## 2) LES ACTIVITES QUE LE PIC CHERCHE A METTRE EN PLACE

Le PIC est tout à la fois un lieu et une démarche, un moyen de créer de l'activité et un outil pour tisser des liens sociaux. Comme elle vise à libérer les initiatives, le PIC ne peut prévoir ce que ces initiatives seront ni ce qu'elles feront du pôle. Il est juste possible de dire qu'elles seront les activités mises en place au démarrage et les premières pistes de réflexion.

Dès l'obtention des subventions, les membres d'EPICEAS et les chargés de mission mettront en place:

\* Une équipe de bénévoles. Les bénévoles accompagnent les porteurs de projets. Ils les écoutent, les conseillent, font jouer leurs réseaux personnels. Ils n'agissent pas à la place de, mais avec. De plus, leur action ne s'arrête pas à la création de l'activité, ils suivent l'activité créée pour aider le porteur de projet à passer le cap difficile des 18 premiers mois.

\*Un collectif de porteurs de projets. Le porteur de projet n'est pas seul, il participe à un collectif de personnes qui rencontrent les mêmes difficultés que lui. Ils confrontent leurs projets et les harmonisent. Ils tissent des liens, un réseaux d'entrepreneurs qui, plus tard, viendra accompagner les nouveaux porteurs de projets.

\*Un comité de pilotage. Ce dernier est une instance qui se réunit tous les 6 mois et qui veille à ce que les initiatives citoyennes concourent au développement du Roannais sans porter préjudice aux actions menées par les acteurs économiques et institutionnels.

\*Un point d'accueil, de mise en relation, de soutien aux initiatives citoyennes. Pour s'exprimer, être écouté, rencontrer des personnes partageant les mêmes préoccupations, aider l'autre sans trop risquer...Ce pourrait être un lieu très ouvert et participatif, un non guichet d'accueil, aidant chacun à recréer des liens sociaux en s'appuyant sur l'entraide, le respect mutuel, la sincérité...

\*Un atelier de création d'activités solidaires : Pour ne plus créer tout seul. Chaque porteur de projet (individuel ou collectif) est d'abord écouté, soutenu dans la rédaction de son projet. Il intègre le collectif des porteurs de projets, bénéficie du soutien de bénévoles, professionnels de l'accompagnement ou de techniques économiques, commerciales, financières,...

On le voit, à travers l'exemple du PIC, l'économie solidaire, à la différence de l'insertion par l'économique, cherche à dépasser une logique de réparation sociale afin d'instaurer des nouveaux rapports politiques. Dans cette perspective, il s'agit autant de créer de nouvelles activités économiques que de développer de nouvelles formes de démocratie locales participatives. Le projet consiste donc à créer des lieux de médiation permettant aux différents opérateurs du développement local de comprendre, au-delà des représentations, les logiques d'action de chacun. Globalement, on peut, en effet repérer cinq logiques d'action différentes dans ce type de développement local :

- Les porteurs de projets. Dans les pôles, ils fonctionnent en collectif de manière à créer de l'entraide et à harmoniser les différents projets. Ils sont aidés par un collectif de bénévoles qui leur apporte écoute, conseil et carnet d'adresses. Il s'agit donc d'une logique "d'empowerment", c'est-à-dire de renforcement des capacités d'action des citoyens plus ou moins marginalisés.

- Les responsables d'entreprise. Leur logique d'action est guidée par la recherche du profit. Toutefois de nombreux travaux de sciences économiques montrent que, dans des territoires clairement identifiés, jouent des logiques de "solidarité territoriales (Ternaux, 1996)" entre des entreprises concurrentes, mais conscientes du fait que le déclin de leur territoire est synonyme de leur propre déclin.

- Les administrations. ANPE, missions locales, direction départementales du travail et de la formation professionnelle, etc. sont des acteurs incontournables du développement local. Elles sont régies par les règles administratives strictes et doivent souvent répondre à des objectifs quantitatifs. Elles sont tout à la fois conscientes de la limite de leur action et prisonnières des procédures qu'elles doivent faire appliquer.

- Les Elus. Ils sont responsables des deniers publics et veillent à ce que les dépenses faites contribuent au développement local. Mais ils sont aussi guidés par des logiques plus personnelles de renouvellement du mandat électif, ce qui les rend sensibles aux pressions des citoyens/électeurs..

- Les travailleurs sociaux. Ils appartiennent à des structures différentes (administrations, associations, entreprises d'insertion) mais voient généralement leurs actions coincées entre l'enclume de la demande sociale et le marteau de la faiblesse des moyens..

Le pari difficile de l'économie solidaire n'est pas de fusionner ces cinq logiques d'action, mais d'identifier les différences de manière à travailler en bonne intelligence sur des

objectifs communs.

En essayant de créer, au niveau local des espaces de médiation permettant de trouver des synergies entre des logiques d'action qui trop souvent s'ignorent ou se combattent, l'économie solidaire peut devenir un acteur clef du développement local. Cependant, cette approche socio-politique séduisante connaît sur le terrain, comme le montre l'exemple Roannais de nombreuses difficultés de financements et de reconnaissance institutionnelles. Par ailleurs, elle se trouve confrontés à des faiblesses économiques et stratégiques que nous allons maintenant développer..

## II - ANALYSE CRITIQUE

L'économie solidaire est un terme qui recouvre des pratiques multiformes portées par un projet politique commun : combattre l'ultra libéralisme par une citoyenneté économique active. Dans cette seconde partie, nous nous attacherons plus particulièrement à confronter cette philosophie politique en actes à une recherche macroéconomique sur les causes de la pauvreté. En effet, dans le cadre d'actions personnalisées et localisées de l'économie solidaire (), le problème de la pauvreté perd toute dimension globale - systémique - pour se résumer à une approche essentiellement individuelle. En effet, c'est à partir des caractéristiques des personnes victimes de l'exclusion que l'on cherche à sérier au niveau territorial les problèmes sociaux. Cette approche qui se veut alternative rejoint par bien des aspects le caractère circulaire des définitions administratives de la pauvreté : on part des caractéristiques et des conditions de vie des plus démunis pour déterminer des seuils de pauvreté, ces mêmes seuils servant à leur tour à identifier les populations défavorisées. Ce mode d'appréhension administratif de la pauvreté a des conséquences profondes sur la réflexion en science économique ainsi que sur les politiques et pratiques sociales. En la matière, l'économie solidaire ne semble guère déroger à la règle de l'individualisation de la question sociale. Dès lors, en se servant d'une définition globale de la pauvreté, on peut facilement mettre en lumière certaines faiblesses et limites de ces pratiques. C'est ce que nous montrerons après avoir analysé les liens de dépendance entre l'économie

solidaire et l'économie libérale.

## **Le lien de dépendance avec l'économie de marché**

Paradoxalement, l'économie solidaire qui se veut une alternative au libéralisme ne peut se passer du marché. Certes, il existe des tentatives comme les Systèmes d'échanges locaux (LETS dans les pays anglophones) qui visent à se développer en dehors de l'économie de marché. Mais ces tentatives demeurent marginales et, surtout, se développent sur une logique d'entraide qui tisse des liens communautaires, une solidarité mécanique, mais pas une solidarité sociale, organique (Dacheux Goujon, 2000). Cependant, la majorité des activités de l'économies solidaire sont dépendantes du système qu'elles entendent combattre. Tout d'abord, l'épargne solidaire provient des sommes gagnées dans le système libéral. Le montant de l'épargne solidaire reste dépendant de la logique de rentabilisation des facteurs de production (le travail et le capital). Cette rentabilisation, propre à l'économie de marché, se fait bien souvent au détriment de l'emploi et de l'éthique et alimente par là même l'exclusion. De plus, au niveau local, l'économie solidaire se développe par la création de nouvelles activités majoritairement dans le domaine des services relationnels, cela conduit, d'une part, à une marchandisation des rapports sociaux (l'économie solidaire révèle de nouveaux marchés) et, d'autre part, à professionnaliser les activités informelles ou bénévoles avec tous les problèmes de perte d'identité et de perte de sens que cela entraîne pour les militants. Enfin, si l'économie solidaire semble permettre de vaincre l'apathie des citoyens en leur redonnant le goût d'entreprendre, elle risque, du même coup, de masquer les contraintes systémiques à l'origine des problèmes sociaux. L'action citoyenne est la bonne volonté individuelle ne peuvent pas tout ! Dans un système économique globalisé, la logique économique imprime des contraintes, qui ne peuvent pas toujours être desserrées par l'action locale. En réalité, les tenants de l'économie solidaire sont, en règle générale conscients de cette dépendance. Cependant, ils s'opposent sur la stratégie à utiliser pour sortir de cette contradiction. Certains, à l'image du label Max Havelaar, pensent qu'il faut se développer au sein de l'économie de marché afin de la transformer de



l'intérieur, tandis que d'autre à l'image de Serge Latouche, plaide pour la création de " niches " à l'écart du marché permettant de développer un système économique concurrent du libéralisme qui viendrait à terme prendre sa place (Latouche, 2000).

### **Inscription dans un paradigme de l'exclusion destabilisateur de l'Etat PROVIDENCE**

Cette dépendance de l'économie solidaire à l'égard de l'économie de marché est une constatation qui montre la difficulté du projet, mais n'invalide pas sa teneur. Par contre, il est possible, en se plaçant dans une perspective plus large, de montrer que l'économie solidaire, peut à son corps défendant, participer à un affaiblissement du lien social. L'économie solidaire, dans sa constante recherche de financement institutionnel, reprend facilement à son compte le vocable administratif d'exclusion. Or, ce terme renvoie à une sorte de fatalité que l'on ne trouve pas dans le vocable de " pauvreté ". Lutter contre le projet libéral en parlant de pauvreté permettrait de rappeler qu'il existe des inégalités et des rapports de pouvoirs entre groupes sociaux. Pour le dire autrement, l'exclusion renvoie au mauvais sort qui s'abat sur l'individu, alors que la notion de pauvreté, rappelle que la société est traversée par des logiques de domination culturelles et économiques à l'origine de bien des problèmes sociaux. Ainsi pour des raisons stratégiques, l'économie solidaire s'inscrit dans un courant de pensée qui, au début des années quatre-vingt a remplacé le concept d'inégalité par celui, d'exclusion, remplaçant par là même une analyse des rapports de forces économiques par une approche individualisée de " l'employabilité " des individus. C'est ce que nous appellerons le paradigme social de l'exclusion. Ce paradigme alimente une critique sociale de l'économie de marché, mais la critique économique relative au système de production à quant à elle totalement disparu des discours politiques traditionnels et se limite, dans le cadre de l'économie solidaire, à une mise en cause de la croissance (notion de développement durable). Ainsi, on assiste à un affaiblissement sensible de la critique radicale des inégalités sociales, celles-ci cessent d'être rattachées au mode de production. Dès lors, la pauvreté est de moins en moins analysée en

terme d'inégalités de revenu et/ou de pouvoir au profit d'une présentation en terme d'éviction de l'emploi. Ce qui a pour conséquence de mettre à mal l'idéal égalitaire qui recule au profit d'un principe d'équité, sous la pression des discriminations positives à l'œuvre dans les politiques de lutte contre l'exclusion (Fournier T. & Goujon D,1998). C'est pourquoi, le soucis louable d'une aide citoyenne aux excluss risque surtout, comme on le voit aux Etats-Unis, de cantonner l'association dans le domaine caritatif tout en accentuant la déstabilisation des systèmes de protection sociale érigés dans le cadre de l'Etat providence. En effet, il est important de rappeler que la protection sociale est avant tout une entreprise de protection contre les risques, non pas tant individuels mais contre les risques inhérents à la condition salariale dans la société industrielle. Ce mode de protection est remis en cause par les libéraux (trop cher) et par l'économie solidaire (l'action collective locale et citoyenne est plus efficace que l'action administrative). Nous assistons, en France, à une volonté de réforme de la protection sociale allant dans deux directions complémentaires : cibler et activer les prestations sociales par le biais des politiques d'insertion (Goujon D., 1997). Ainsi, la solidarité nationale, déjà affaiblie par les dysfonctionnement de l'Etat, les contraintes économiques de la construction européenne et les attaques politiques des libéraux se voit un peu plus déstabilisé par le développement de solidarités locales. Phénomène qui concoure à l'accroissement des inégalités, car les solidarités locales sont forcément de nature différente d'un territoire à l'autre. Alors, le lien social se distant au profit d'un lien communautaire teinté d'égoïsme local.

\*\*\*

Nous avons défini l'économie solidaire comme étant des pratiques sociales diverses s'articulant autour d'un projet politique : mettre l'économie au service de l'homme en créant, au sein de l'espace public, des lieux de médiation où les citoyens peuvent, à côté des responsables traditionnels (élus, administratifs, travailleurs sociaux, etc.) participer au développement territorial. Cette définition, que nous avons illustrer par l'exemple du Pôle d'initiatives citoyennes du pays Roannais, permet de mettre en lumières deux limites fondamentales de l'économie solidaire. D'une part, sa dépendance vis-à-vis du marché et, d'autre part, sa participation involontaire à un affaiblissement des protections sociales. Dès lors, on ne peut que souligner la tension existante un projet politique qui vise à lutter contre le libéralisme et des

pratiques concrètes qui risquent fort de renforcer ce système.

## BIBLIOGRAPHIE

Alphaize K. (1997). L'économie alternative et solidaire. Université de Marne la Vallée DESS, "Mutations sociale, Intégration et ingénierie du développement social urbain".

Archambault A (1995). "L'économie alternative, forme radicale de l'économie sociale". RECMA, N°256.

Bourquin M. (1996). "Penser demain". Territoires, N°368.

Cabin P. (1994). "L'économie solidaire". Sciences humaines, N°45.

Dacheux (2000). Vaincre l'indifférence. Editions du CNRS, 2000.

Dacheux E. (1998). "Qu'est-ce que l'économie solidaire?". Roanne : Document de travail pour le Gril.

Dacheux E., Goujon D. (2000). "L'économie solidaire à l'aube du troisième millénaire". Organisations et territoires, Vol.9, N°2.

Eme B. Laville J.L. (1994). L'économie solidaire une perspective internationale. Paris, Desclée de Brouwer.

Eme B., Laville J.L. (1997). "Reconnaître l'économie solidaire". Cultures en mouvement, N°3.

Fournier T. & Goujon D. (1998). "L'abandon d'une protection sociale égalitariste : une contrainte systémique ?", in "Les politiques sociales catégorielles", ouvrage collectif coordonné par P. Méhaut et P. Mossé, L'Harmattan, Tome2, Paris, pp.241-261.

FPH (1996). Cigales, des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement. FPH, Dossier pour un débat, N°48.

Généartion banlieue (1994). Dossier de présentation. Pantin: Reas.

Goujon D. (1995), Mutations technologiques , économie distributive et revenu minimum. Des fondements théoriques à la politique économique du revenu minimum d'insertion, L'Harmattan, collection "logiques économiques", Paris, 272p.

Goujon D. (1997), "Régulation des dépenses de santé et politique de lutte contre l'exclusion : la fin du mythe égalitaire?". Economie et sociétés, N°10, série régulation, décembre, pp. 207-229.

- Hannoyer F (1995). "A la recherche de l'économie solidaire". Territoires, N°354.
- Ion J. (1997). La fin des militants?. Paris : Les éditions de l'atelier.
- Jacob P. (1998). "Economie et solidarité : le mariage est annoncé". La lettre du SIVOM ACCORD, N°1.
- Latouche (2000). "Aristote, les SEL et le commerce équitable". Silence. N°256, 2000.
- Latouche S. (1999). "L'efficacité raisonnable et le piège de l'efficacité rationnelle". Silence, N°246/247.
- Lavillunière E. (1997). "Le pôle d'économie solidaire du Lembron-Val D'allier". A Faire, N°44
- Lorthiois J. (1997). "Economie solidaire/économie alternative et solidaire". A Faire, N°41/42.
- Paquet P. (1997). "Economie solidaire et solidarité internationale". Economie et Humanisme, N°342.
- Parodi M. (1996). L'économie solidaire : un modèle nouveau et des pratiques innovantes?" Doc dactyl. texte de la conférence donnée à Roanne.
- Ternaux P. (1996). "Solidarités et constructions des territoires". In A et C. Euzéby, Les solidarités. Paris : Economica.
- Vachon J. (1997). "La solidarité en capital". Actualités sociales hebdomadaires, N°2033.